

L'usage de l'argent comptant au Canada

Ben Fung, Kim P. Huynh et Gerald Stuber, département de la Monnaie

- D'après la plus récente enquête de la Banque du Canada sur les modes de paiement, la part en volume des transactions de détail réglées comptant continue à diminuer. L'emploi plus fréquent de la carte de crédit, notamment la carte de crédit sans contact, est un facteur déterminant à cet égard.
- Cependant, sur le plan de la valeur, la part des transactions de détail réglées comptant est demeurée pratiquement inchangée de 2009 à 2013. En particulier, la proportion des paiements en espèces de plus de 50 dollars s'est inscrite en hausse.
- C'est principalement aux guichets automatiques que les Canadiens s'approvisionnent en liquide, mais les enquêtes indiquent que ces guichets ont été utilisés moins souvent en 2013 qu'en 2009.
- De manière générale, la situation au Canada est similaire à celle de l'Australie et des États-Unis.

L'objectif du présent article est d'examiner l'utilisation de l'argent liquide au Canada. La Banque du Canada, seule autorité habilitée à émettre les billets de banque canadiens, se doit de comprendre la demande d'argent comptant du public. Il est cependant difficile de mesurer le recours à ce mode de paiement, puisqu'il est anonyme. De ce fait, l'usage de l'argent liquide est souvent inféré à partir d'indicateurs, comme le montant total des retraits aux guichets automatiques. De tels indicateurs, compte tenu de leur nature agrégée, ne fournissent pas de précisions sur les traits caractéristiques des utilisateurs. C'est pour cette raison que la Banque a commandé une enquête sur les modes de paiement en 2009, et qu'elle a répété l'expérience en 2013.

L'une des dimensions cruciales de ce genre d'enquêtes est le journal des méthodes de paiement, dans lequel les répondants consignent sur une période de trois jours toutes leurs transactions, qu'elles soient en espèces ou non¹. Ces enquêtes permettent d'obtenir un portrait détaillé de la demande d'argent liquide et des particularités des utilisateurs. En comparant les résultats de 2013 avec ceux de 2009, nous pouvons mesurer les

◀ *Les enquêtes sur les modes de paiement permettent d'obtenir un portrait détaillé de la demande d'argent liquide et des particularités des utilisateurs.*

¹ Bagnall et autres (2014) analysent en profondeur comment d'autres banques centrales et organisations utilisent cette méthode pour quantifier les paiements, effectués en espèces ou non. Arango et Welte (2012) se penchent sur l'enquête de 2009.

changements qui se sont opérés dans l'usage de l'argent liquide, l'évolution des pratiques dans l'emploi de l'argent comptant, ainsi que l'incidence de nouveaux instruments de paiement, comme les cartes sans contact.

Nous procédons d'abord à un état des lieux puis présentons dans les grandes lignes la méthodologie et les résultats de l'enquête de 2013. Les comportements des consommateurs en matière de transactions sont ensuite comparés pour le Canada, l'Australie et les États-Unis au moyen des données d'enquêtes menées dans les trois pays. L'article se conclut sur une série de constats et de propositions.

Les paiements de détail au Canada

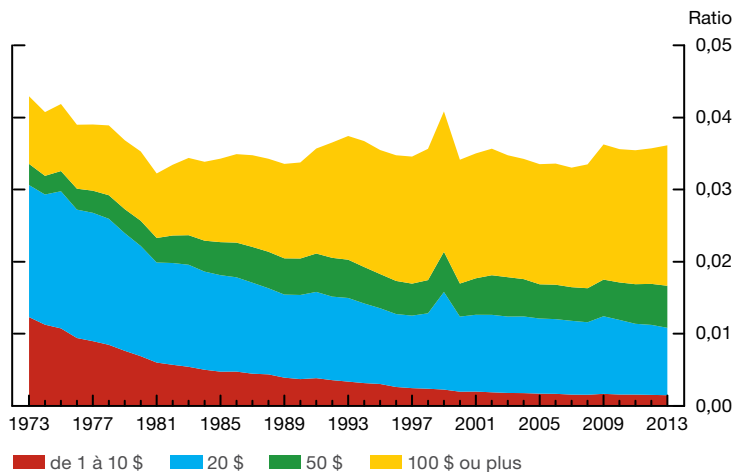
Au Canada, on continue d'observer depuis quelques années un délaissement graduel, surtout eu égard au volume, de l'argent liquide au point de vente au profit des modes de paiement électronique². En particulier, la part des achats réglés par carte de crédit au point de vente s'est encore élargie, aux dépens de l'argent comptant et de la carte de débit. Toutefois, comme l'illustre le **Graphique 1**, le taux annuel de croissance de l'encours des billets en circulation est demeuré semblable à celui du produit intérieur brut.

Les innovations que connaissent les systèmes de paiement de détail, au point de vente tout comme sur Internet, revêtent encore une grande importance, surtout parce qu'elles favorisent la rapidité et la commodité des petites transactions, segment où l'argent liquide domine toujours. Les instruments de paiement sans contact ou de type « TapezPartez^{MC} » en sont de bons exemples³. Les cartes de crédit sans contact, notamment, sont de plus en plus courantes, tandis que les cartes de débit Interac pourvues de la fonction « Flash » sont encore relativement peu répandues⁴.

◀ On continue d'observer un délaissement graduel de l'argent liquide au profit des modes de paiement électronique.

◀ Les innovations que connaissent les systèmes de paiement de détail, au point de vente tout comme sur Internet, revêtent encore une grande importance, notamment dans le cas des petites transactions, segment où l'argent liquide domine toujours.

Graphique 1 : Ratio de l'encours des billets de banque en circulation au PIB



Nota : Le graphique illustre le quotient obtenu en divisant l'encours des billets en circulation par le produit intérieur brut (PIB) nominal. Les valeurs du PIB sont calculées à partir du PIB selon les revenus, non désaisonnalisé, mesuré par Statistique Canada. L'encours des billets en circulation est établi d'après l'encours annuel moyen des billets en circulation.

Sources : Statistique Canada et calculs de la Banque du Canada Dernière observation : décembre 2013

² Pour une plus vaste présentation des tendances à long terme entourant l'usage des instruments de paiement de détail au Canada, voir Arango et autres (2012).

³ À titre indicatif, on estime que le nombre d'utilisateurs de cartes sans contact a presque quadruplé entre 2009 et 2013 (12,5 millions), et que le nombre de terminaux qui peuvent accepter les cartes « TapezPartez^{MC} » a également connu une progression rapide au cours de cette période (Technology Strategies International, 2014).

⁴ Notons toutefois que, depuis 2012, de plus en plus de grands détaillants acceptent les cartes de débit Interac « Flash ».

Des dispositifs de paiement mobiles, qui sont généralement l'aboutissement de partenariats entre des institutions financières et des sociétés de téléphonie cellulaire, offrent actuellement aux Canadiens une nouvelle façon de payer au point de vente grâce à un lecteur « TapezPartez^{MC} » qui débite un compte de carte de crédit. Nombre de ces dispositifs mobiles commencent à proposer un choix élargi aux consommateurs, en leur donnant accès aux comptes associés à toutes leurs cartes de paiement ainsi qu'aux programmes de récompense de certains détaillants. À ce jour, seuls quelques modèles de téléphones intelligents sont compatibles avec ce genre d'applications; ils sont généralement dotés d'une carte d'identification de l'abonné (carte SIM) et d'une fonction de communication en champ proche.

On note depuis trois ans l'émergence de nouvelles technologies qui permettent aux commerçants d'accepter au moyen de téléphones intelligents ou d'autres appareils mobiles les paiements effectués par carte de crédit. Ces lecteurs sont plus économiques que les terminaux habituels pour les petits détaillants et les marchands ambulants, qui les adoptent d'ailleurs peu à peu. Les sociétés Visa et MasterCard se sont récemment engagées volontairement à alléger les frais facturés aux commerçants qui acceptent leurs cartes, en les faisant passer de 1,65 % à 1,5 % en moyenne pour les cinq prochaines années (Canada, ministère des Finances, 2014)⁵; cette réduction devrait rendre ce mode de paiement un peu plus attrayant aux yeux des détaillants.

Le gouvernement fédéral a publié à la mi-avril une nouvelle version du *Code de conduite destiné à l'industrie canadienne des cartes de crédit et de débit*. Ce code vise à contrer les pratiques commerciales déloyales et à accroître la transparence pour les commerçants et les consommateurs (Canada, ministère des Finances, 2015). Il contraint désormais les acquéreurs à transmettre aux commerçants la totalité des économies provenant de la récente réduction des taux d'interchange, et il autorise les commerçants à résilier leurs contrats, sans encourir de pénalités, si cette disposition n'est pas respectée.

Des monnaies virtuelles, comme le Bitcoin, sont apparues il y a quelques années⁶. Cependant, leurs fonctions, leur acceptation et leur usage demeurent somme toute très limités au Canada comme ailleurs. Elles semblent surtout servir aux opérations en ligne et sont souvent considérées comme un actif financier plus que comme un moyen d'échange. Par conséquent, elles influencent probablement peu l'utilisation de l'argent comptant à l'heure actuelle.

Méthodologie de l'enquête sur les modes de paiement de 2013

L'enquête menée en 2013 poursuivait quatre objectifs : 1) prendre la mesure des divers instruments de paiement adoptés et utilisés par les consommateurs; 2) dresser un portrait détaillé des usages de l'argent liquide par les consommateurs; 3) décrire les tendances en matière de paiement qui se dégagent des données démographiques et les caractéristiques des points de vente; 4) cerner les perceptions des consommateurs au sujet des différents instruments de paiement. L'enquête portait sur les paiements

⁵ Plus particulièrement, cet engagement porte sur les taux dits d'interchange fixés par les réseaux de cartes de crédit afin de couvrir les frais payés par les acquéreurs aux émetteurs de cartes de crédit pour chaque transaction. Les acquéreurs sont des participants à un réseau de paiement qui fournissent aux commerçants les services permettant d'accepter les cartes de crédit. Les taux d'interchange forment la plus grande part des sommes que versent les détaillants aux acquéreurs.

⁶ Pour en savoir plus sur les monnaies virtuelles, voir Fung et Halaburda (2014) ou la section du site Web de la Banque du Canada consacrée à la monnaie électronique : <http://www.banqueducanada.ca/recherches/la-monnaie-electronique>.

effectués au point de vente, les transactions entre particuliers et les achats en ligne. Étaient exclus, comme c'est généralement le cas dans les études réalisées à l'aide de journaux, les paiements périodiques (p. ex., prêts hypothécaires ou loyer). Henry, Huynh et Shen (2015) décrivent l'enquête de 2013 de façon approfondie.

En ce qui concerne sa conception, l'enquête de 2013 reprend les principaux éléments de celle de 2009, ce qui facilite la comparaison. Toutefois, des améliorations ont été apportées au journal que les participants devaient tenir pendant trois jours, afin de mieux cerner l'usage qu'ils faisaient de l'argent comptant : on leur a notamment demandé de fournir plus d'information à cet égard, au-delà de l'utilisation de l'argent liquide au point de vente (p. ex., en gardaient-ils à la maison par mesure de précaution?). Le questionnaire de 2013 recueillait également des renseignements plus précis sur les méthodes de paiement autres que l'argent liquide et les cartes de crédit ou de débit classiques⁷. Au total, environ 3 600 personnes de toutes les régions du pays ont participé à l'enquête. Leurs réponses ont été pondérées pour que l'échantillon soit représentatif de la population canadienne et que l'on puisse corriger les erreurs de couverture et de non-réponse⁸.

Principaux constats tirés de l'enquête de 2013 sur les modes de paiement

Selon les résultats de l'enquête, les paiements en espèces représentaient environ 44 % du volume et 23 % de la valeur des transactions (**Graphique 2**). Cela signifie, par rapport aux données de 2009, une diminution de 10 % du volume des transactions et une variation pratiquement nulle en termes de valeur. L'utilisation de la carte de débit a reculé sur les deux fronts. En revanche, les cartes de crédit ont gagné beaucoup de terrain, particulièrement au chapitre du volume avec une augmentation de 11 points de pourcentage en grande partie attribuable au triplement du nombre de transactions par carte de crédit sans contact. Les cartes prépayées ont aussi connu une progression. La baisse du nombre de transactions en espèces et la valeur inchangée de cette catégorie de transactions présentent un intérêt considérable; c'est pourquoi les facteurs qui expliquent cette évolution seront analysés en détail dans la suite de l'article.

L'usage de l'argent liquide tend à varier entre les groupes démographiques en fonction de la région, de l'âge, du revenu et de la scolarité. Le **Tableau 1** montre les différences observées entre 2009 et 2013 pour chaque groupe. En ce qui concerne le volume, la part des transactions en espèces a diminué dans toutes les régions et tranches de revenus et pour tous les groupes d'âge et niveaux de scolarité, parallèlement à l'augmentation du volume d'utilisation des cartes de crédit. En revanche, pour ce qui est de la valeur, la part des paiements en espèces s'est légèrement accrue dans certaines régions (Atlantique, Québec et Ouest) ainsi que chez les 18-34 ans et 55-75 ans. Par ailleurs, la part des paiements par carte de crédit s'est élargie, en valeur, dans pratiquement tous les groupes démographiques. Les gains les plus importants ont été enregistrés dans les régions de l'Atlantique et de l'Ouest, chez les 35-54 ans et les participants à faible revenu.

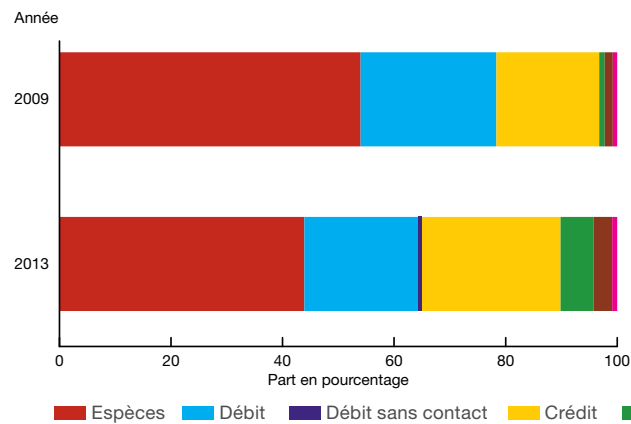
◀ *Les paiements en espèces représentaient environ 44 % du volume et 23 % de la valeur des transactions.*

⁷ Bagnall et autres (2014) présentent des résultats recueillis pour l'Allemagne, l'Australie, l'Autriche, le Canada, les États-Unis, la France et les Pays-Bas. De plus, ils proposent une analyse et une comparaison minutieuses de l'utilité des journaux d'achats pour mesurer les paiements effectués en espèces et avec d'autres instruments dans ces sept pays. Notons que de tels journaux ont également été employés au Danemark et en Hongrie.

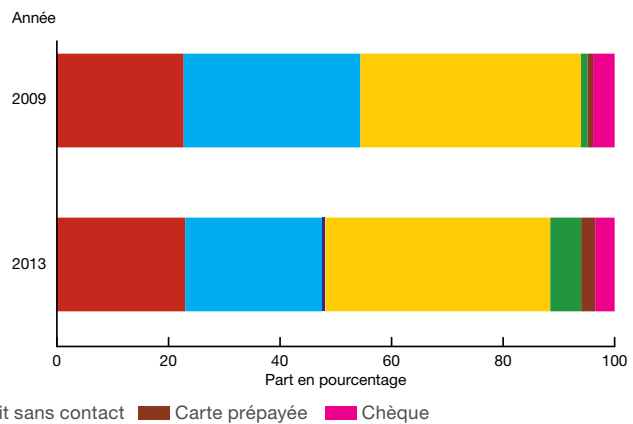
⁸ Vincent (2015) traite en profondeur des aspects techniques des méthodes statistiques utilisées pour assurer la représentativité de l'échantillon à l'échelle nationale, tandis que Chen et Shen (2015) décrivent l'approche méthodologique ayant servi à construire les intervalles de confiance.

Graphique 2 : Part des paiements

a. Volume



b. Valeur



Nota : Ces graphiques montrent la part de chaque mode de paiement dans le volume des transactions et leur valeur, selon l'ensemble des journaux. Les enquêtes portaient sur les transactions au point de vente, entre particuliers et en ligne. Pour le calcul de la valeur, le montant des retraits effectués lors de transactions par carte de débit a été pris en compte. Toutefois, comme dans la plupart des études réalisées à l'aide de journaux, les paiements périodiques (p. ex., prêts hypothécaires et loyer) étaient exclus.

Sources : enquêtes sur les modes de paiement de 2009 et de 2013 (pondérations fondées sur le journal de 2009 et le questionnaire de 2013)

Tableau 1 : Utilisation de l'argent comptant par groupe démographique

(en pourcentage)

	Volume		Valeur	
	2009	2013	2009	2013
Total	53,6	43,9	22,9	23,1
Région				
Atlantique	57,5	43,2	25,1	29,2
Québec	53,8	44,4	24,3	25,6
Ontario	56,5	43,2	22,7	21,1
Ouest	50,5	44,6	21,2	22,6
Âge				
18-34	48,7	40,8	22,9	24,6
35-54	54,1	40,1	23,0	19,5
55-75	58,8	49,3	22,8	23,8
Revenu				
Faible	60,4	52,0	31,6	31,8
Moyen	56,3	45,2	24,4	23,1
Élevé	48,1	35,7	17,4	16,7
Niveau de scolarité				
Secondaire	60,6	49,5	33,0	30,8
Collégial ou professionnel	56,1	42,3	24,0	21,8
Universitaire	48,6	38,5	16,6	16,2

Nota : Ces parts sont calculées uniquement à partir des achats et ne comprennent pas les retraits au guichet automatique ou au point de vente. Les données sont tirées des journaux des enquêtes de 2009 et de 2013.

En 2009 comme en 2013, l'argent liquide servait surtout à payer les déplacements et les frais de stationnement, les dépenses de divertissement et les repas, de même que d'autres types de biens et services (p. ex., services financiers, œuvres de bienfaisance et boutiques spécialisées). La part du volume des transactions en espèces dépassait les 50 % pour ces dépenses (Tableau 2). L'argent liquide était également l'instrument de paiement le plus fréquent pour les transactions entre particuliers. Les transactions en espèces représentaient 69 % du volume des transactions entre particuliers en 2013; cela équivalait à 38 % de la valeur de ces opérations cette même année. S'agissant du volume de transactions en argent liquide, les catégories qui accusent un fort recul sont « Divertissement et repas » (passant de 69 % à 56 %), « Déplacements et stationnement » (de 74 % à 57 %) et « Autres biens et services » (de 65 % à 54 %). L'utilisation croissante des cartes de crédit sans contact serait l'une des raisons possibles de ce déclin. Le Graphique 3 montre que la part des transactions en espèces a diminué en regard du volume total de transactions, pour toutes les tranches de montants, mais qu'elle a augmenté, en termes de valeur, pour les achats de plus de 50 dollars.

Le Graphique 4 révèle les perceptions des participants à l'égard des avantages qu'ils associent à l'argent comptant par rapport à la carte de débit et à la carte de crédit. Dans l'enquête de 2013, les coûts et la sûreté étaient les deux motifs qui arrivaient en tête de liste, tout comme en 2009. Par ailleurs, le Tableau 2 permet de constater que la valeur des transactions en espèces a beaucoup augmenté dans le cas de biens et services pour lesquels la commodité n'est vraisemblablement pas la principale raison de payer comptant : soins de santé (16 % contre 10 % auparavant), services personnels

◀ En 2009 comme en 2013, l'argent liquide servait surtout à payer les déplacements et les frais de stationnement, les dépenses de divertissement et les repas, de même que d'autres types de biens et services.

Tableau 2 : Part des transactions en argent comptant

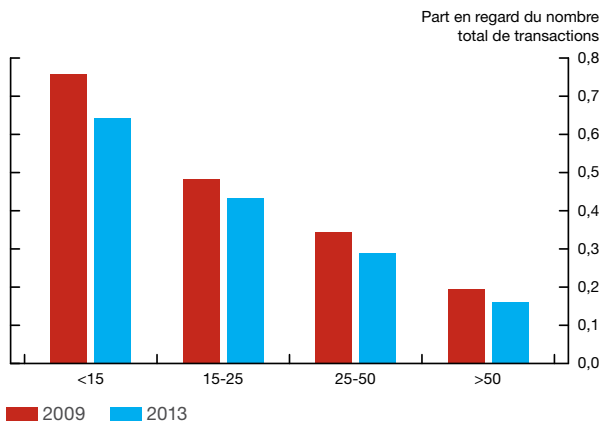
(en pourcentage)

Type de bien ou de service	Volume		Valeur	
	2009	2013	2009	2013
Biens durables	35	29	10	17
Divertissement et repas	69	56	45	37
Essence	36	22	29	17
Épicerie et médicaments	49	39	28	24
Soins de santé	38	35	10	16
Articles de sport et loisirs	46	44	18	19
Vêtements	36	26	16	13
Services personnels et professionnels	42	41	12	25
Déplacements et stationnement	74	57	36	22
Autres biens et services	65	54	24	26
Type de transaction				
Par la poste	12	11	3	4
En ligne	10	5	6	1
Entre particuliers	80	69	47	38
Par téléphone	30	9	7	1
Au point de vente	51	38	22	18
Autre	71	51	24	18

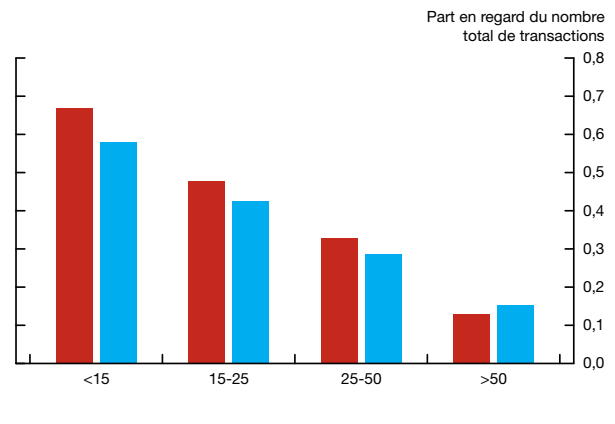
Nota : Le tableau montre la part de l'argent liquide dans l'ensemble des transactions, en volume et valeur, selon le type de bien ou service acheté, ou le type de transaction. Les données sont tirées des journaux des enquêtes de 2009 et de 2013.

Graphique 3 : Part des paiements en argent comptant pour certaines tranches de montants (en dollars)

a. Volume



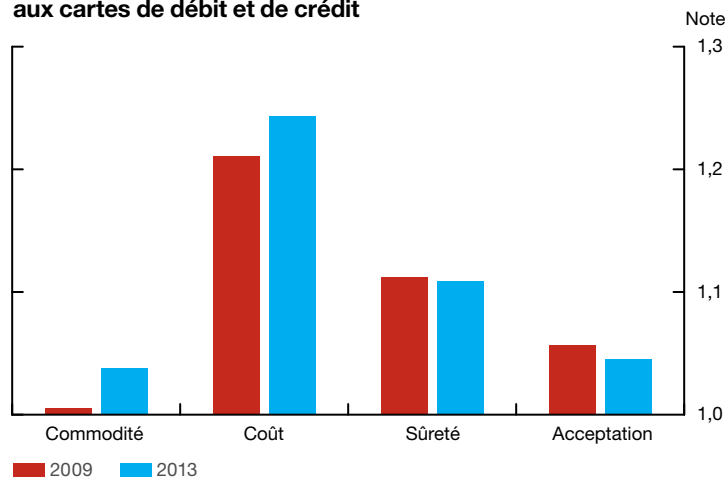
b. Valeur



Source : calculs de la Banque du Canada, d'après les journaux tenus dans le cadre des enquêtes sur les modes de paiement de 2009 et de 2013

Dernière observation : décembre 2013

Graphique 4 : Perceptions à l'égard de l'argent comptant relativement aux cartes de débit et de crédit



Nota : Les colonnes illustrent les perceptions des participants au sujet des avantages de l'argent liquide en ce qui concerne plusieurs caractéristiques, par comparaison avec la carte de débit et la carte de crédit. Une note supérieure à 1 signale une perception positive à l'égard de l'utilisation de l'argent liquide.

Source : calculs de la Banque du Canada, d'après les enquêtes sur les modes de paiement de 2009 et de 2013

Dernière observation : décembre 2013

et professionnels (25 % contre 12 %), biens durables (17 % contre 10 %). Certaines hausses pourraient s'expliquer par des préoccupations liées aux coûts ou à la sûreté.

L'argent liquide demeure surtout présent dans les transactions de faible valeur, mais sa part dans ce segment connaît une baisse. Le fait que ce mode de paiement soit encore employé cadre avec les travaux d'Arango, Huynh et Sabetti (2015) et de Wakamori et Welte (2012); en effet, selon ces auteurs, même dans l'éventualité d'une plus grande acceptation des cartes par les détaillants, l'argent liquide restera le mode de paiement privilégié en raison des bas coûts qui lui sont associés, de sa sûreté et de sa commodité. Parallèlement, la diminution du volume des transactions en espèces est confirmée par Fung, Huynh et Sabetti (2014), qui, dans leur travail sur l'enquête de 2009, anticipent un recul de l'usage de l'argent comptant, particulièrement du point de vue du volume, sous l'effet de l'arrivée des cartes de crédit sans contact et

◀ *L'argent liquide est le mode de paiement privilégié par les participants à l'enquête en raison des bas coûts qui lui sont associés, de sa sûreté et de sa commodité.*

des cartes prépayées. De leur côté, Chen, Felt et Huynh (2014), d'après les données longitudinales de l'enquête Canadian Financial Monitor pour la période 2010-2012, ont mis au jour une réduction de l'usage de l'argent liquide, de moindre ampleur mais tout de même statistiquement significative, découplant de l'apparition des cartes de crédit sans contact⁹. Comme le montrent ces résultats, il est important de continuer à étudier et à suivre l'évolution de l'utilisation des nouveaux modes de paiement.

La baisse de la part des transactions en espèces en regard du volume des transactions n'a pas de quoi surprendre, compte tenu de l'avènement de nouveaux instruments de paiement, telles les cartes sans contact et certaines cartes prépayées qui sont conçues pour reproduire des caractéristiques prisées de l'argent liquide, à savoir la rapidité et la commodité¹⁰. Le **Tableau 3**, qui s'appuie sur les données de l'enquête de 2013, montre la proportion des répondants qui se sont servis d'un nouveau moyen de paiement au moins une fois au cours de l'année précédente. Globalement, les cartes de crédit sans contact étaient beaucoup plus utilisées que les cartes de débit sans contact (33 % contre 9 %)¹¹. Environ 48 % des personnes interrogées ont dit s'être servies d'une carte prépayée. Les paiements mobiles étaient peu courants, à 7 %, et répandus essentiellement dans le groupe d'âge des 18-34 ans (16 %). S'agissant des services de paiement en ligne qui reposent sur Interac, une carte de crédit ou bien un compte de type

Tableau 3 : Utilisation des nouveaux instruments de paiement
(en pourcentage)

	Cartes sans contact				Modes de paiement en ligne		
	Débit SC	Crédit SC	Carte prépayée	Mobile	Interac	Crédit	Compte
Total	9	33	48	7	27	41	31
Région							
Atlantique	14	30	54	7	28	38	29
Québec	8	24	32	5	33	45	31
Ontario	11	42	52	7	27	41	33
Ouest	7	31	53	7	22	37	29
Âge							
18-34	13	36	59	16	40	53	48
35-54	9	34	52	5	29	45	33
55-75	6	31	35	1	15	28	16
Revenu							
Faible	8	21	38	4	20	26	22
Moyen	10	36	50	6	26	40	30
Élevé	9	44	56	10	35	56	42
Niveau de scolarité							
Secondaire	9	23	40	5	20	26	22
Collégial ou professionnel	10	34	51	7	30	45	35
Universitaire	7	47	52	9	31	55	39

Nota : Les catégories « Débit SC » et « Crédit SC » se rapportent, respectivement, aux cartes de débit et aux cartes de crédit sans contact. La catégorie « Carte prépayée » comprend tous les types de cartes prépayées, y compris celles émises par des sociétés comme Visa ou MasterCard, et par des enseignes. La catégorie « Mobile » renvoie aux applications de paiement par téléphonie cellulaire. Les catégories « Interac », « Crédit » et « Compte » désignent les transactions en ligne effectuées au moyen d'Interac en ligne ou de virement Interac, d'une carte de crédit, ou d'un compte de paiement en ligne. Le tableau montre la proportion de répondants qui ont signalé avoir utilisé un de ces modes de paiement au moins une fois l'année précédente (parmi tous ceux qui ont répondu à la question correspondante dans le questionnaire de l'enquête). Les données sont tirées de l'enquête de 2013 et ont été pondérées.

⁹ Le recours accru aux cartes de crédit sans contact pourrait aussi faire diminuer la part de marché des cartes de débit. Plus de données seront nécessaires pour mieux comprendre ces implications.

¹⁰ Les cartes de crédit sans contact venaient à peine de faire leur entrée sur le marché en 2009.

¹¹ Les cartes de débit sans contact n'ont fait leur apparition qu'en 2011.

PayPal ou Google Wallet, les taux de pénétration étaient respectivement de 27 %, 41 % et 31 %. Sans surprise, ce sont les répondants de 18 à 34 ans, ceux qui ont un revenu élevé et ceux qui ont fait des études universitaires qui utilisent le plus ces nouveaux instruments de paiement.

Vu la contraction du volume des transactions en espèces et l'augmentation marquée des paiements par carte de crédit sans contact, il y a encore lieu de se demander si les gens conservent toujours de l'argent liquide en réserve. Le **Tableau 4** révèle que le nombre de retraits aux guichets automatiques a considérablement chuté, passant de 4,4 par mois, en moyenne, en 2009 à 2,7 en 2013. Cependant, le montant moyen des retraits est demeuré relativement stable, à 118 dollars en 2013. Durant la même période, les retraits au comptoir des banques et au point de vente ont également diminué, passant respectivement de 1,6 à 0,7 et de 1,9 à 0,7 par mois. Les différences entre groupes démographiques sont, en général, similaires en 2013 à celles de 2009. Au total, les sommes liquides détenues ont augmenté, passant d'une moyenne de 70 dollars à 84 dollars. Cette hausse est plus prononcée dans la région de l'Atlantique et en Ontario, chez les 55-75 ans et chez les participants qui gagnent un revenu moyen.

Étant donné que le nombre de retraits a diminué, que les montants des retraits demeurent sensiblement les mêmes, et qu'en général, le montant des sommes liquides détenues a augmenté, on semble assister à une baisse des volumes, mais pas à une disparition de l'usage d'argent liquide. Huynh, Schmidt-Dengler et Stix (2014) comparent la situation observée au Canada (d'après les résultats de l'enquête de 2009) à celle de l'Autriche, pays où l'argent liquide est largement utilisé, et concluent qu'une hausse de l'acceptation des paiements par carte fait décroître l'usage d'argent comptant ainsi

◀ *Au total, les sommes liquides détenues ont augmenté.*

Tableau 4 : Retraits et sommes liquides détenues

	Nombre de retraits au guichet (par mois)		Montant moyen des retraits (\$)		Montant moyen des sommes liquides détenues (\$)	
	2009	2013	2009	2013	2009	2013
Total	4,4	2,7	115	118	70	84
Région						
Atlantique	5,7	2,8	111	126	75	93
Québec	3,5	2,9	132	136	65	76
Ontario	4,7	2,9	109	111	66	89
Ouest	4,3	2,4	114	113	76	82
Âge						
18-34	4,8	2,7	96	96	56	61
35-54	4,7	2,9	115	113	68	69
55-75	3,5	2,7	135	135	86	108
Revenu						
Faible	4,4	2,6	122	117	65	75
Moyen	4,4	3,0	111	118	69	95
Élevé	4,4	2,6	112	118	74	82
Niveau de scolarité						
Secondaire	4,1	3,0	108	123	72	87
Collégial ou professionnel	4,7	2,7	124	114	67	79
Universitaire	4,3	2,4	110	117	70	85

Nota : Le calcul du montant moyen des retraits exclut les transactions ne faisant pas intervenir de retrait d'argent. Les données proviennent des questionnaires des enquêtes de 2009 et de 2013 et ont été pondérées.

que le montant des sommes liquides détenues, mais ils ne prévoient pas la fin de l'argent comptant. Les chercheurs soulignent que l'argent liquide est conservé, entre autres motifs, par précaution, au cas où les cartes ne seraient pas acceptées. Des efforts importants ont été déployés avec l'enquête de 2013 en vue de déterminer si des espèces étaient détenues à d'autres fins que le règlement de transactions; on a notamment demandé aux participants s'ils gardaient des sommes liquides à la maison en cas d'urgence. Du fait que les réponses présentent une forte dispersion, nous avons établi la médiane de ces réserves, qui se chiffre à environ 300 \$.

◀ *L'argent liquide est détenu au cas où les cartes ne seraient pas acceptées.*

Comparaison avec l'Australie et les États-Unis

Pour mieux comprendre l'usage de l'argent comptant au Canada, il est instructif d'examiner la situation à l'étranger. Dans une étude où sont comparés sept pays, Bagnall et autres (2014) montrent que même si le Canada, l'Australie et les États-Unis sont les pays où l'argent liquide est le moins utilisé, ce mode de paiement n'y a pas disparu pour autant. Puisqu'en Australie, comme au Canada, une enquête avec journal a été menée en 2013, et qu'aux États-Unis une enquête sur les modes de paiement se tient chaque année, il est donc possible de confronter les données sur l'évolution de l'usage de l'argent liquide dans ces trois pays (Tableau 5)¹². Les paragraphes qui suivent présentent quelques observations importantes.

Tableau 5 : Comparaison de l'usage de l'argent comptant au Canada, en Australie et aux États-Unis

<i>Dépenses en argent comptant</i>	Canada	Australie	États-Unis
Part de l'argent comptant (volume)	44 %	47 %	40 %
Part de l'argent comptant (valeur)	23 %	18 %	14 %
Valeur moyenne des paiements (toutes catégories confondues)	43 \$	67 \$	59 \$
Valeur moyenne des paiements en argent comptant	18 \$	26 \$	21 \$
Part de l'argent comptant (en volume) dans les paiements entre particuliers	69 %	55 %	67 %
Valeur moyenne des paiements en argent comptant entre particuliers	30 \$	98 \$	32 \$

<i>Retraits d'argent comptant</i>	Canada		Australie		États-Unis	
	Nombre par mois ^a	Montant du retrait	Nombre par mois ^a	Montant du retrait	Nombre par mois ^a	Montant du retrait
Guichet automatique	2,7	118 \$	2,8	138 \$	1,3	105 \$
Comptoir bancaire	0,7	236 \$	0,4	297 \$	0,6	217 \$
Point de vente	0,7	43 \$	1,6	71 \$	0,5	30 \$

<i>Sommes liquides détenues</i>	Canada	Australie	États-Unis
Montant des sommes en portefeuille	84 \$	112 \$	64 \$
Nombre moyen de billets	4,4	5,0	5,7

a. Les données mensuelles sont calculées en multipliant par quatre le nombre de retraits hebdomadaires.

Nota : Les montants en dollars sont exprimés dans la monnaie de chaque pays. Les données sur les paiements et le nombre de billets pour le Canada proviennent des journaux de l'enquête de 2013; le montant moyen et médian des sommes liquides détenues se fonde sur les réponses fournies dans le questionnaire de l'enquête de 2013. Les données sur l'Australie ont pour sources les travaux de Meredith, Kenney et Hatzvi (2014) et d'Ossolinski, Lam et Emery (2014), qui présentent les résultats d'une enquête sur l'utilisation des modes de paiement par les consommateurs australiens, ainsi que les calculs additionnels de la Banque de réserve d'Australie. Pour les États-Unis, les données sont tirées des journaux de consommateurs participant à une étude de 2012 sur le choix des modes de paiement. À ce sujet, voir Bennett et Schuh (à paraître).

¹² Bagnall et autres (2014) comparent les données de l'enquête de 2009 pour le Canada avec des données de 2010 et de 2012, respectivement, pour l'Australie et les États-Unis. Dans la présente étude, contrairement à ce qui s'est fait dans Bagnall et autres, les chiffres ne sont pas harmonisés et sont exprimés en monnaie locale.

Premier constat : l'argent liquide est encore largement utilisé, particulièrement pour les petites transactions. Dans les trois pays, les paiements en espèces représentaient au moins 40 % du volume total des transactions, et entre 14 % et 23 % de leur valeur. Le montant moyen des transactions en espèces ne s'élevait qu'à environ 40 % de celui de l'ensemble des transactions, et les consommateurs effectuaient environ deux transactions par jour, dont une en liquide.

Deuxième constat : la part de l'argent comptant continue à baisser dans les trois pays. Par comparaison avec les résultats d'une enquête de 2010, on remarque une diminution de la valeur et du volume des transactions en espèces en Australie. Au Canada et aux États-Unis, en revanche, seul le volume a connu un recul.

Troisième constat : l'argent liquide est encore souvent utilisé pour les paiements entre particuliers; au Canada et aux États-Unis, au moins les deux tiers des transactions entre particuliers sont en espèces, et en Australie, plus de la moitié. Le montant moyen de ces paiements varie, s'établissant (selon la monnaie de chaque pays) à 30 dollars au Canada, 32 dollars aux États-Unis, et 98 dollars en Australie. Dans les trois pays, le montant des paiements entre particuliers était beaucoup plus élevé que le montant moyen des transactions en espèces¹³.

Quatrième constat : les guichets automatiques demeurent la principale source d'argent liquide, mais ils sont moins fréquentés que par le passé. En 2013, les Canadiens et les Australiens ont fait en moyenne trois retraits par mois au guichet automatique, tandis que les Américains n'en ont fait généralement qu'un. Pour ce qui est des montants, les Canadiens ont retiré, en moyenne, assez d'argent liquide pour effectuer sept transactions courantes, alors que les sommes retirées par les Australiens et les Américains leur permettaient d'en effectuer environ cinq¹⁴. Dès lors, même si les Canadiens se rendent au guichet automatique aussi souvent que les Australiens, ils auraient tendance à y retirer des sommes plus importantes.

Cinquième et dernier constat : les Américains avaient sur eux, en moyenne, 64 dollars américains, et les Canadiens, 84 dollars canadiens. De leur côté, les Australiens conservaient la somme la plus élevée, soit 112 dollars australiens. En règle générale, les Canadiens gardaient sur eux assez d'argent liquide pour effectuer près de cinq transactions, tandis que les Australiens pouvaient en effectuer quatre, et les Américains, trois. Ces résultats confirment le fait que les Canadiens ont tendance à retirer de plus grosses sommes par rapport au montant moyen des transactions qu'ils règlent en espèces. Cependant, les Canadiens étaient ceux qui détenaient le plus petit nombre de billets de banque, à savoir quatre environ, comparativement à cinq pour les Australiens. Les Américains, pour leur part, en détenaient le plus grand nombre — environ six —, et c'était peut-être parce qu'il existe une coupure de 1 dollar dans leur pays.

◀ *Au Canada, en Australie et aux États-Unis, l'argent liquide est encore largement utilisé, particulièrement pour les petites transactions.*

¹³ Les définitions des paiements entre particuliers ne sont pas les mêmes d'un pays à l'autre.

¹⁴ Il est difficile de comparer le montant des retraits ou des sommes détenues, en raison des différences de taux de change et de pouvoir d'achat entre les pays. Une façon simple d'établir cette comparaison est de calculer le ratio du montant moyen de la somme retirée ou détenue à la valeur moyenne des transactions en espèces, ce qui donne une estimation du nombre de transactions qu'il est possible d'effectuer avec les sommes retirées ou gardées sur soi. Par exemple, au Canada, le montant moyen des retraits au guichet automatique est de 118 dollars, et la valeur moyenne d'un paiement en liquide est de 18 dollars; ainsi, un retrait permet habituellement d'effectuer sept transactions.

Conclusion

L'enquête sur les modes de paiement réalisée en 2013 fournit des données détaillées sur l'usage de l'argent comptant et les habitudes des consommateurs. De nombreux Canadiens utilisent encore l'argent liquide pour effectuer des transactions, surtout de faible valeur. Cependant, en comparaison des résultats de l'enquête de 2009, le recours à l'argent liquide a diminué en volume, mais est resté relativement stable en termes de valeur. Ce déclin est en partie attribuable à l'usage de plus en plus répandu de nouveaux instruments de paiement, comme les cartes sans contact et les cartes prépayées, qui font concurrence à l'argent liquide dans le segment des petits achats en raison de leur commodité. S'agissant des facteurs qui les incitent à payer en espèces, les participants à l'enquête de 2013 ont indiqué qu'ils accordaient plus d'importance aux coûts et à la sûreté qu'à l'acceptation et à la commodité. La baisse de la contrefaçon observée ces dernières années, ainsi que la mise en circulation, à partir de la fin 2011, d'une série de billets en polymère aux éléments de sécurité renforcés et d'une durabilité accrue pourraient avoir contribué à cette modification des perceptions et à la hausse du nombre de transactions en espèces de plus gros montant (au-delà de 50 dollars). Cette possible corrélation devra toutefois être étudiée plus avant.

Des progrès techniques et de nouveaux modèles commerciaux pourraient mener à l'émergence d'autres instruments de paiement susceptibles d'influencer l'usage de l'argent comptant au Canada. L'enquête sur les modes de paiement fournit des indications sur l'adoption et l'utilisation, par les consommateurs, d'un large éventail d'instruments de paiement. De plus, elle apporte de précieuses informations sur leurs préférences à l'égard des modes de paiement et sur leurs perceptions de l'acceptation des divers instruments par les détaillants. À côté de ces enquêtes qu'elle réalise auprès des consommateurs, la Banque du Canada mène actuellement une étude sur les problèmes liés aux coûts et à l'acceptation de l'argent liquide et des cartes de paiement par les commerçants. Les données des enquêtes effectuées et de cette étude pourraient être combinées afin de faire la lumière sur les interactions entre les consommateurs et les détaillants, ces interactions revêtant une grande importance lorsqu'il s'agit de comprendre l'usage de l'argent comptant et des autres modes de paiement dans un marché biface¹⁵.

◀ *Des progrès techniques et de nouveaux modèles commerciaux pourraient mener à l'émergence d'autres instruments de paiement susceptibles d'influencer l'usage de l'argent comptant au Canada.*

¹⁵ Voir Rysman (2009) pour de plus amples renseignements sur ces marchés dits bifaces.

Ouvrages et articles cités

Arango, C., K. P. Huynh, B. Fung et G. Stuber (2012). « Le monde changeant du paiement de détail au Canada et ses répercussions sur la demande de numéraire », *Revue de la Banque du Canada*, automne, p. 34-44.

Arango, C., K. P. Huynh et L. Sabetti (2015). « Consumer Payment Choice: Merchant Card Acceptance Versus Pricing Incentives », *Journal of Banking & Finance*, vol. 55, p. 130-141.

Arango, C., et A. Welte (2012). *The Bank of Canada's 2009 Methods-of-Payment Survey: Methodology and Key Results*, document d'analyse n° 2012-6, Banque du Canada.

- Bagnall, J., D. Bounie, K. P. Huynh, A. Kosse, T. Schmidt, S. Schuh et H. Stix (2014). *Consumer Cash Usage: A Cross-Country Comparison with Payment Diary Survey Data*, document de travail n° 2014-20, Banque du Canada.
- Bennett, B., et S. Schuh (à paraître). *The 2012 Diary of Consumer Payment Choice*, Banque fédérale de réserve de Boston, coll. « Research Data Reports ».
- Canada. Ministère des Finances (2014). *Déclaration du ministre des Finances au sujet des propositions volontaires de Visa et de MasterCard*, communiqué, 4 novembre.
- (2015). *Le gouvernement Harper annonce de nouvelles mesures pour protéger les consommateurs et les entrepreneurs*, communiqué, 13 avril.
- Chen, H., M.-H. Felt et K. P. Huynh (2014). *Retail Payment Innovations and Cash Usage: Accounting for Attrition Using Refreshment Samples*, document de travail n° 2014-27, Banque du Canada.
- Chen, H., et Q. R. Shen (2015). *Variance Estimation for Survey-Weighted Data Using Bootstrap Resampling Methods: 2013 Methods-of-Payment Survey Questionnaire*, rapport technique n° 104, Banque du Canada.
- Fung, B., et H. Halaburda (2014). « Coup de projecteur sur les monnaies virtuelles de plateforme », *Revue de la Banque du Canada*, printemps, p. 14-24.
- Fung, B., K. P. Huynh et L. Sabetti (2014). « The Impact of Retail Payment Innovations on Cash Usage », *Journal of Financial Market Infrastructures*, vol. 3, n° 1, p. 3-31.
- Henry, C. S., K. P. Huynh et Q. R. Shen (2015). *2013 Methods-of-Payment Survey Results*, document d'analyse n° 2015-4, Banque du Canada.
- Huynh, K. P., P. Schmidt-Dengler et H. Stix (2014). *The Role of Card Acceptance in the Transaction Demand for Money*, document de travail n° 2014-44, Banque du Canada.
- Meredith, J., R. Kenney et E. Hatzvi (2014). « Cash Use in Australia », *Bulletin*, Banque de réserve d'Australie, juin, p. 43-54.
- Ossolinski, C., T. Lam et D. Emery (2014). *The Changing Way We Pay: Trends in Consumer Payments*, document d'analyse n° 2014-05, Banque de réserve d'Australie.
- Rysman, M. (2009). « The Economics of Two-Sided Markets », *Journal of Economic Perspectives*, vol. 23, n° 3, p. 125-143.
- Technology Strategies International Inc. (2014). *Canadian Payments Forecast – 2014*. Internet : <http://tsiglobalnet.com/research.html#cpf2014>.
- Vincent, K. (2015). *2013 Methods-of-Payment Survey: Sample Calibration Analysis*, rapport technique n° 103, Banque du Canada.
- Wakamori, N., et A. Welte (2012). *Why Do Shoppers Use Cash? Evidence from Shopping Diary Data*, document de travail n° 2012-24, Banque du Canada.